



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Fontaines-en-Sologne

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame

Protection : classement

Arrêté : classement le 24/02/1910

Étendue de la protection : Eglise Notre-Dame: classement par arrêté du 24 février 1910

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.